

## SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux, le 22 septembre, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bavincourt, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du code général des collectivités territoriales, en date du 15 septembre 2022.

**Étaient présents :** MM CAYET Lionel, VERRET Philippe, CARON Guillaume, GUELTON Pascal, L'HUILLIER Philippe, LORIDAN Olivier, NORMAND Laëtitia, POINCET Ingrid

**Absents excusés :** MM CORBEAU Sabrina, BRIDOUX François, BEAUCOURT Olivier,

**Est élu secrétaire :** Mme NORMAND Laëtitia

### Ordre du jour

- Bilan de la ducasse et réflexion sur les actions futures
- Point sur les chantiers en cours
- Nomination du nouveau bureau de l'AFR, point sur les activités de l'AFR
- Contribution à la maîtrise de l'énergie (coupure de l'éclairage public)
- Opération vitraux de l'église
- Devenir de l'agence postale
- Concours des maisons fleuries
- Modification budgétaire

### Renouvellement du bureau de l'AFR

Le Maire donne lecture du courrier de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer précisant qu'il convient de renouveler le bureau de l'Association Foncière de Bavincourt. Il appartient au Conseil Municipal de désigner 4 membres propriétaires (exploitants ou non) de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement. La Chambre d'Agriculture procédera à la désignation des 4 autres membres propriétaires. Il rappelle que le Maire, ou le conseiller municipal mandaté est membre de droit.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne en qualité de membre du bureau de l'Association Foncière de Bavincourt, les propriétaires suivants :

- LORIDAN Olivier
- CARON Guillaume
- BEAUCOURT Olivier
- CAUWET Sébastien

### Modification budgétaire

Le Maire précise que suite au changement de statut du secrétaire de Mairie il convient de modifier le Budget Primitif comme suit :

article	libellé	somme
621	Personnel extérieur au service	7 800,00 €
6413	Personnel non titulaire	-7 000,00 €
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-800,00 €

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces modifications.

## **Bilan de la ducasse et réflexion sur les actions futures**

Le Maire donne la parole à M CORBEAU David, Président du Comité des fêtes et à M VERRET Philippe, trésorier afin de présenter un bilan de la ducasse 2022.

M CORBEAU signale qu'il est déçu du peu de participation des gens du village à cette fête (environ 20 % de la population). Il précise également que le Loto du vendredi a essentiellement attiré des personnes extérieures au village. Le bilan financier laisse apparaître un petit bénéfice de 116 €. Le chapiteau, la sono et le traiteur engloutissent une grande partie des recettes. Il propose quelques pistes de réflexion pour l'année 2023 :

- ne plus installer de chapiteau et acheter un barnum qui compléterait la surface de la salle d'activité du pôle communal.
- ne plus faire de loto
- ne plus demander l'intervention d'un traiteur
- faire un après-midi jeux et un apéritif concert avec repas préparé par le Comité des fêtes.

M CORBEAU donne également les dates des prochains rendez-vous :

- Halloween le 29 octobre
- soirée Beaujolais le 19 novembre
- assemblée générale le 2 décembre

## **Point sur les chantiers en cours**

M LORIDAN précise que globalement les travaux de voirie à l'Arbret sont réalisés correctement et que tous les fonds sont faits. Des potelets ont été installés au croisement de la rue de la Poste avec la Route Nationale.

Il précise qu'une demande de création de bateau a été faite par une habitante, mais elle n'a pu être satisfaite, le bateau empiétant sur l'espace réservé aux services du SDIS pour l'accès à la citerne incendie.

Le Maire précise que les services du SDIS lui ont, par ailleurs, demandé de prendre un arrêté interdisant le stationnement au droit des citernes incendies. L'entreprise T1 va procéder au traçage de triangles jaunes sur la voirie afin d'indiquer l'emplacement de ces citernes.

Le Maire précise également que deux panneaux STOP ont été installés rue Roanne.

## **Contribution à la maîtrise de l'énergie (coupure de l'éclairage public)**

Le Maire rappelle qu'à la demande du gouvernement chacun, et également la commune, doit contribuer à la maîtrise de l'énergie.

L'extinction de l'éclairage public la nuit ( de 23h00 à 6h00) sur la Route Nationale avait été envisagée mais cela a été refusé par les services de la DDTM responsable de la sécurité sur les axes des Routes Nationales qui a précisé que la responsabilité du Maire en cas d'accident nocturne et de défaut d'éclairage serait engagée.

Il propose donc de modifier la plage d'éclairage de la partie village.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide que l'éclairage public sera éteint sur l'ensemble de la commune, hormis la Route nationale, de 22h00 à 6h30.

## **Opération vitraux de l'église**

Le Maire signale que les demandes de subventions devraient être lancées début octobre.

## **Devenir de l'agence postale**

Le Maire signale qu'une convention se terminant en 2028 a été signée entre le responsable de la Poste et le Président de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois et qu'il rencontrera le Président de l'Intercommunalité pour évoquer ce dossier.

## Concours des maisons fleuries

Le Maire donne lecture de la synthèse de la commission fleurissement du 6 septembre 2022.

Les membres de la commission proposent de récompenser les 8 plus belles façades et jardins du village qui ont contribué à embellir notre cadre de vie.

### Sur Bavincourt :

1<sup>er</sup> prix à M Mme BRIDOUX Daniel et M Mme VAILLANT Dany

2nd prix (encouragement) à M Mme DIART Didier et M AUBRY Arnaud, Mme DUCATEL Camille

### Sur l'Arbret :

1<sup>er</sup> prix à M Mme SAUVAGE Jimmy et M Mme MALISSE Dominique

2nd prix (encouragement) à M Mme MARTEL et M Mme RENAUX

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve ce classement
- dit que les bénéficiaires des premiers prix recevront un bon d'achat de 30 € à faire valoir auprès des Serres du Cauroy »
- dit que les bénéficiaires des seconds prix recevront un bon d'achat de 15 € à faire valoir auprès des Serres du Cauroy »
- dit que la somme globale allouée à ces récompenses sera de 180 €

## Programme de lutte contre l'érosion des sols

Le Maire précise qu'une réunion d'information à destination des élus, des propriétaires et des agriculteurs concernés est prévue le jeudi 6 octobre à 14h00 dans la grande salle. Les ouvrages sont prévus en 2023.

## Signalétique rue des Maillets

Le Maire signale le cas de stationnements gênants dans la rue des Maillets. Etant donné l'étroitesse de la rue, il propose la pose de panneaux d'interdiction de stationner des deux côtés sur une distance de 80 m.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cette proposition.

## Coupe de bois

Le Maire signale qu'il y a encore beaucoup de bois à couper aux abords des chemins communaux et qu'il va demander aux volontaires de la commune de se charger de cette coupe.

## Pose d'un bac à fleurs

Le Maire signale que, contrairement à ce qui avait été conclu avec la société du chemin de Gouy, des tracteurs continuent de stationner sur la partie refaite par la commune pour un parking « voitures ». Il propose la pose d'un bac à fleurs sur cet emplacement afin de ne permettre que le stationnement des voitures.

Entendu le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la pose d'un bac à fleurs afin de limiter le stationnement aux seules voitures
- demande l'envoi d'un courrier recommandé afin de rappeler les conditions d'utilisation de la voirie publique à la société du Chemin de Gouy

**Passages piétons sur la Route Nationale**

Le Maire signale que des passages piétons ont été partiellement effacés par les services de la DIR. Après avoir joint les services concernés, les passages piétons devraient être refaits.

CAYET Lionel	VERRET Philippe	CARON Guillaume	LORIDAN Olivier	NORMAND Laëtitia	GUELTON Pascal
BEAUCOURT Olivier	POINCET Ingrid	CORBEAU Sabrina	L'HUILLIER Philippe	BRIDOUX François	